



Le vice-président du Conseil régional de Bretagne
Besprezidant Kuzul-rannvro Breizh

Monsieur Paul-Olivier RAULT
Président de l'Association pour la qualité de la vie
19 rue du Gros Tertre
22370 Plémeuf-Val-André

Direction des transports et des mobilités
Service animation, territoires et évaluation
Personne chargée du dossier : Jean-Baptiste DE BURES
Fonction : Assistant qualité et relation aux usagers
Tél. : 02 22 51 60 45
Courriel : jean-baptiste.de-bures@bretagne.bzh

→ Référence à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : 193249/DITMO/SATEV/JBDB

Rennes, le 15 Février 2017

Objet : Lamballe « Pôle d'échange multimodal »

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 14 décembre 2016 à propos du projet d'aménagement de la gare de Lamballe et je vous en remercie.

La gare de Lamballe fait l'objet depuis 2016 d'un projet global piloté par Lamballe Terre et Mer, avec le soutien de la Région Bretagne. Il vise à mieux organiser le stationnement des véhicules, à favoriser l'usage du vélo et de la marche à pied pour accéder à la gare, et à développer l'intermodalité entre les différents modes de déplacements (trains, bus, cars, voitures, modes doux, piétons). En somme, le projet vise à doter la gare de Lamballe de toutes les caractéristiques d'un pôle d'échanges multimodal. Le fait qu'il ne soit pas présenté sous cette dénomination tient principalement au montage technique et financier de l'opération, distinct des projets « PEM » présentés dans le cadre de Bretagne à Grande Vitesse.

La relation entre le réseau TER et le réseau interurbain est une composante essentielle du projet de la gare de Lamballe. La première phase de travaux en 2016 a permis de réaliser l'extension du quai bus. Depuis cette opération, toutes les lignes routières transitent par la gare : lignes urbaines, interurbaines, scolaires, de tourisme, etc. Les aménagements réalisés améliorent également les circulations piétonnes entre ce quai bus et le bâtiment de la gare : les correspondances train/cars en sont facilitées. En 2017, le réaménagement complet du parvis et la mise en place d'une information-voyageur modernisée permettront de renforcer encore cette relation.

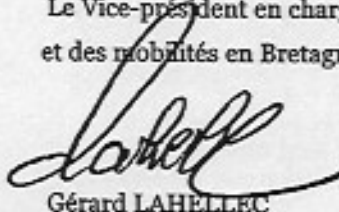
Dans votre note, vous mentionnez le cas de voyageurs contraints de faire correspondance à Saint-Brieuc pour utiliser le réseau interurbain Tibus - géré par le Département des Côtes d'Armor - vers la Côte de Penthièvre. Cela est moins lié aux aménagements de la gare de Lamballe qu'aux caractéristiques du réseau Tibus, articulé majoritairement autour de la ville de Saint-Brieuc.

.../...

Le Conseil régional de Bretagne s'engage depuis de nombreuses années pour favoriser l'intermodalité entre les modes de transports : le système d'information multimodal BreizhGo, la carte Korriago, la tarification Uzüel+, sont autant d'outils qui facilitent le passage d'un mode de transport à un autre. En septembre prochain, la Région Bretagne deviendra compétente sur les transports interurbains et scolaires : ces nouvelles responsabilités nous permettront de poursuivre nos efforts dans le développement d'offres intermodales toujours plus performantes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

Le Vice-président en charge des transports
et des mobilités en Bretagne,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Lahellec', written in a cursive style.

Gérard LAHELLEC